



Réunions publiques de concertation

Arrêt du projet de SCoT révisé

Jeudi 24 octobre 2024, 19h00

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du SUD LOIRE permet de construire l'avenir en matière de consommation d'espace, d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, d'équipements publics, de transports, d'implantations commerciales et d'environnement, pour les vingt-cinq prochaines années.

Le périmètre du SCOT Sud-Loire a été modifié par arrêté préfectoral le 18 décembre 2017. Il est constitué de quatre intercommunalités :

- Saint-Etienne Métropole
- Loire-Forez Agglomération
- Communauté de communes Forez-Est
- Communauté de communes des Monts du Pilat

Au vu de l'extension importante du périmètre du Syndicat Mixte du SCoT Sud-Loire, les élus du comité syndical ont décidé à l'unanimité de prescrire la révision du SCoT le 29 mars 2018.

Le projet d'aménagement stratégique du SCoT révisé a été présenté et débattu lors de réunions publiques organisées le 7 juin 2024.

Les réunions publiques organisées le 24 octobre vous permettront :

- de découvrir l'ensemble du projet qui sera examiné par le comité syndical le 16 décembre 2024 ;
- de questionner les membres du Bureau ;
- d'exprimer vos avis en amont de l'enquête publique qui sera organisée en 2025.

Nous vous invitons à venir à cette réunion de concertation, qui aura lieu :

Jeudi 24 octobre 2024 à 19h00

Simultanément sur 4 sites

Saint-Etienne Métropole

Allée F - Grande salle du Rez-de-Chaussée
2 avenue Grüner
42 000 SAINT-ETIENNE

Loire Forez agglomération

Hôtel d'agglomération de Loire Forez agglomération
17 boulevard de la Préfecture
42 600 MONTBRISON

Forez-Est

L'Atelier du Rival
20 rue du Rival
42 210 MONTROND-LES-BAINS

Monts du Pilat

Mairie de Bourg-Argental
Salle du Conseil Municipal
Place de l'Hôtel de Ville
42 220 BOURG-ARGENTAL

Pour plus d'informations :

Syndicat Mixte du SCoT Sud-Loire - Tél. 04 77 92 15 78

<https://www.scot-sudloire.fr/>

Courriel : accueil@scot-sudloire.fr